

## MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Paris, le 21 juin 2018 N° 555

## **NOTE AUX RÉDACTIONS**

## Delphine Gény-Stephann a réuni les Commissaires au redressement productif à un séminaire de travail à Bercy

## Jeudi 21 juin

**Delphine Gény-Stephann**, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Economie et des Finances, a réuni ce jour les Commissaires au redressement productif (CRP) dans le cadre d'un séminaire de travail organisé à Bercy, qui s'est tenu en présence de **Jean-Pierre Floris**, délégué interministériel aux restructurations d'entreprises et de **Pascal Faure**, directeur général des entreprises.

Delphine Gény-Stephann a salué le bilan des CRP qui ont accompagné depuis leur mise en place plus de 3900 entreprises en difficulté (représentant un équivalent de près de 270 000 emplois), en priorité des PME, dans tous les secteurs et sur tous les territoires.

Delphine Gény-Stephann a annoncé la volonté du Gouvernement de pérenniser ce dispositif et de lui donner un nouvel élan en faisant des CRP, qui répondront désormais au nom de « Commissaires aux Restructurations et à la Prévention des difficultés des entreprises », les vecteurs de la transformation de l'industrie dans les territoires. Pour ce faire, leurs missions seront prioritairement ciblées sur les chaînes de valeur industrielles, en visant à anticiper le plus en amont possible les difficultés des entreprises et les mutations industrielles. L'organisation du dispositif devra ancrer leur action efficacement dans les territoires. Pour mettre en œuvre ces orientations, une circulaire du ministre de l'Economie et des Finances a été adressée aux Préfets de région.

Ce choix s'inscrit dans le cadre de l'ambition de transformation économique portée par le plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) présenté ce lundi 18 juin en Conseil des ministres, qui doit permettre de lever les obstacles à la croissance des entreprises à toutes les étapes de leur développement et dont l'un des volets est dédié au rebond des entreprises.

« Apporter l'appui nécessaire aux entreprises pour surmonter leurs difficultés, lorsque cela est possible, et s'adapter aux mutations industrielles, telle est la feuille de route, l'ADN des CRP. Aussi, dans la politique de reconquête industrielle conduite par le Gouvernement, un nouvel élan sera donné à leur action, qui est essentielle. Leur bilan témoigne de leur efficacité au service des entreprises, quelle que soit leur taille ou leur filière. Les CRP constituent un pilier de la résilience économique des territoires. », a souligné la secrétaire d'Etat Delphine Gény-Stephann.

Contact presse:

Cabinet de Delphine Gény-Stephann: 01 53 18 44 38